

Les relations entre le timbre du E accentué et la chute du cheva final en français

Anne Mc Laughlin

Volume 12, Number 2, 1983

Phonologie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602500ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602500ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mc Laughlin, A. (1983). Les relations entre le timbre du E accentué et la chute du cheva final en français. *Revue québécoise de linguistique*, 12(2), 9–36.
<https://doi.org/10.7202/602500ar>

LES RELATIONS ENTRE LE TIMBRE DU E ACCENTUÉ ET LA CHUTE DU CHEVA FINAL EN FRANÇAIS

Anne Mc Laughlin

1. Introduction

Aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, le timbre de la voyelle accentuée des mots dont l'orthographe se termine par un *e* suivi d'une consonne, suivie elle-même d'un *e* (mots que nous nommerons "mots en *-eCe*") fluctue beaucoup; d'autre part, vers la même époque, les prescriptions de grammairiens concernant la prononciation du cheva final sont de plus en plus timides.

La conclusion à tirer de ces deux faits semble se dessiner d'elle-même: les fluctuations du timbre de la voyelle accentuée des mots en *-eCe* dépendent de la présence ou de l'absence du cheva final, et l'ouverture du [e] accentué de ces mots est directement conditionnée par la chute du cheva final (cette conclusion est celle, entre autres, de Thurot, *De la prononciation française*, tome I, p. 64; Pope, *From Latin To Modern French*, paragraphes # 495 et # 589). Cette conclusion semble d'autant plus évidente que la tendance de la langue française à une corrélation timbre ou-

vert/syllabe fermée et timbre fermé/syllabe ouverte est déjà assez manifeste au début du XVIIIe siècle pour être formulée explicitement par le grammairien Buffier, en 1709 (Thurot, I, p. 48).

Nous présenterons ici une analyse sensiblement différente de l'histoire de l'ouverture des [e] accentués. Selon cette analyse, les chevas finals précédés d'une consonne n'étaient déjà plus prononcés au XVIe siècle; par conséquent, la présence, aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, et parfois même au XIXe siècle, de [e] et de [ɛ] dans la syllabe accentuée des mots en *-eCe* ne dépend pas de la structure ouverte ou fermée de cette syllabe. La chute du cheva final n'a pas entraîné immédiatement l'ouverture du [e] de la syllabe accentuée, et cette ouverture a été conditionnée par la nature de la consonne devenue finale.

Nous présenterons d'abord l'évolution des tendances de la distribution des [e] et des [ɛ] dans les mots en *-eCe*. Nous montrerons ensuite que ces tendances ne peuvent s'expliquer que si les chevas finals étaient déjà disparus au moment où ces tendances ont commencé à se manifester. Nous analyserons ensuite un contre-argument possible à l'hypothèse que les chevas finals étaient déjà disparus au XVIe siècle: il s'agit des hésitations des grammairiens des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles concernant l'orthographe des mots savants, telle que *util*, *civil* versus *utile*, *civile*, hésitations dans lesquelles on pourrait voir le reflet d'une prononciation variable du cheva final. Nous verrons que ces hésitations sont au contraire un argument de plus en faveur de la disparition du cheva final dès le XVIe siècle.

2. Les tendances de la distribution des [e] et des [ɛ] dans les mots en *-eCe*

Bien que les grammairiens des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles se contredissent assez souvent les uns les autres au sujet du timbre de la voyelle accentuée des mots en *-eCe*, et bien que les timbres ouvert et fermé soient parfois indifféremment attribués à un même mot par un même grammairien, on peut distinguer à travers la masse des commentaires des grammairiens à ce sujet des tendances très claires.

2.1 *Mots d'origine populaire*

Il faut d'abord rappeler que, dans les mots en *-eCe* de la langue populaire, il ne restait plus, au début du XVI^e siècle, de [e] que devant [r], [v] ou [ʒ]; exemples: *père, chère, fève, séve, piège, siège*. Bien que controversé, le [e] de ces mots se maintient dans le bon usage jusqu'au milieu du XVIII^e siècle (Thurot, I, p. 62-76). L'ouverture du [e] accentué dans les autres mots en *-eCe* remonte au moyen français (voir Pope, # 494 et #575).

2.2 *Mots d'origine savante*

Nous devons donc nous tourner vers les emprunts pour dégager les tendances à l'ouverture du [e] accentué qui soient propres aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Comme on prononçait alors le latin en faisant correspondre automatiquement la voyelle [e] à la lettre *e* (le [e] était d'ailleurs souvent appelé *e latinum*; voir Thurot I, p. 76), on peut considérer que tous les [ɛ] des mots empruntés au latin sont dérivés de [e]. La diffusion de ces [ɛ] à travers le lexique s'étend sur une longue période de temps: au XVI^e siècle, certains grammairiens (tels Péletier et Lanoue)

attribuent presque toujours le timbre fermé au *e* de la syllabe accentuée des mots en *-eCe*; le [ɛ] gagne ensuite de plus en plus de terrain, mais il faut attendre la fin du XIX^e siècle pour que tous soient d'accord sur le timbre ouvert du *e* de la syllabe accentuée des mots en *-ege*, tels que *collège*, *privilège*, *sortilège*.

La diffusion de ce processus d'ouverture, telle qu'on peut la dégager des témoignages des grammairiens recensés par Thurot (I, p. 79-87), suit les étapes suivantes:

(1) Évolution du timbre du *e* accentué dans les mots savants

a) Les premiers mots affectés sont ceux appartenant aux séries en *-ele*, *-eme*, et *-ene*; les seuls mots où Péletier et Lanoue permettent un [ɛ] appartiennent à ces séries. Exemples: *zèle*, *stratagème* (exemples de Péletier); *fidèle*, *arène*, *emblème* (exemples de Lanoue).

b) Lorsque le [e] est suivi d'une occlusive ou d'une fricative, il se maintient plus longtemps si cette consonne est sonore que si elle est sourde. Cette tendance se manifeste clairement dans les traitements différents que subissent les séries en *-eque* (*obsèques*, *bibliothèque*, *hypothèque*) et en *-ece* (*espèce*, *Grèce*, *Lucrèce*) d'une part, et en *-egue* (*lègue*, *allègue*, *collègue*) et en *-ese* (*diocèse*, *dièse*, *antithèse*) d'autre part: dans les mots en *-eque* et en *-ece*, on voit apparaître des [ɛ] dès le XVI^e siècle, alors qu'on n'a pas d'indice de [ɛ] dans les mots en *-egue* et en *-ese* avant la fin du XVII^e siècle. On ne peut cependant pas repérer cette tendance dans les commentaires des grammairiens sur les mots en *-ete* (*comète*, *interprète*, *prophète*) et en *-ede* (*remède*, *intermède*, *Andromède*), les timbres fermé et ouvert recevant également la faveur des

grammairiens dans ces deux séries de mots jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

Enfin, en ce qui concerne les mots en *-ege* (*collège, privilège, sortilège*), on ne peut pas les comparer à d'éventuels mots en *-eche*, ces derniers n'étant évidemment pas représentés dans les emprunts au latin. Il est cependant très clair que c'est le [e] qui a la faveur des grammairiens dans les mots en *-ege*, et ce, jusqu'au XIXe siècle.

c) Les commentaires des grammairiens concernant les emprunts en *-ere* (*chimère, colère, caractère*) sont trop peu nombreux pour qu'on en puisse tirer quelque conclusion. Cependant, comme on sait d'autre part que le [e] s'est maintenu très longtemps dans les mots en *-ere* appartenant à la langue populaire (*père, frère, mère*) (Thurot, I, p. 71-74), on peut raisonnablement supposer qu'il en a été de même pour le [e] des mots en *-ere* savants.

2.3 Chronologie de l'ouverture du [e] accentué des mots en *-eCe* (populaires et savants)

Si on résume ces observations, et si on incorpore au corpus de la langue savante celui de la langue populaire (qui ne fournit que des exemples en *-ere, -ege, -eve*), on constate que, entre le XVIe et le XIXe siècle, l'ouverture du [e] accentué des mots en *-eCe* s'est effectuée dans l'ordre suivant:

(2) Le [e] est ouvert:

- 1° d'abord devant [l], [m] et [n];
- 2° ensuite, devant les occlusives et les fricatives sourdes;
- 3° ensuite, devant les occlusives sonores;

4° et finalement, devant [r], [v], [z] et [ʒ].

3. Diverses hypothèses sur la prononciation du cheva final

À partir de la chronologie (2), on peut abstraire un point dans le temps, où la voyelle représentée par un *e* dans la syllabe accentuée des mots en *-eque* est ouverte, et celle des mots en *-ere*, fermée. C'est ainsi, par exemple, que le grammairien Hindret, qui écrit en 1687, caractérise le timbre du *e* des mots *grèque* (Thurot, I, p. 80) et *misère* (ib., p. 72), que nous utiliserons ici comme exemples-types. Dépendant de la présence ou de l'absence de cheva final, la prononciation des mots *grèque* et *misère* à ce point dans le temps correspondrait à l'une ou l'autre des quatre possibilités suivantes:

- (3) a) [grɛkə], [mizɛrə]
- b) [grɛkə], [mizɛr]
- c) [grɛk], [mizɛrə]
- d) [grɛk], [mizɛr]

Nous analyserons maintenant les conséquences de l'adoption de chacune de ces hypothèses.

3.1 *Hypothèse I: le cheva final se prononce toujours, indépendamment de la nature de la consonne qui le précède*

Cette hypothèse, illustrée en (3a), implique que le timbre du *e* accentué serait déterminé uniquement par la nature de la consonne suivante, laquelle n'aurait pas à être tautosyllabique. Les témoignages des grammairiens ne concordent cependant pas avec cette analyse. Ainsi Péletier, au milieu du XVI^e siècle, note le *ai* du verbe *aimer* par un *e* ouvert lors-

que cet *ai* se trouve devant la suite graphique *me*, et par un *e* fermé dans le cas contraire: *ème, émet, émerions, émons, émez, émer, émée* (Thurot I, p. 323). Le même Péletier note par un *e* ouvert les mots savants en *-es* et par un *e* fermé ceux en *-este* ou *-estre*: *Palès, Cérès* (ib., p. 78); *modéste, celéste. terréstre* (Thurot, I, p. 86). D'autre part, la voyelle représentée par un *e* dans la syllabe accentuée des mots en *-eCre* a mis plus de temps à s'ouvrir que celle des mots en *-eCe*: ainsi Baïf en 1574 écrit *grèves* (ib., p. 69), mais *chèvre* (ib., p. 75); Saint-Liens en 1580 attribue toujours le timbre ouvert au *e* des mots en *-eCe* (*espèce, Lucrèce* (ib., p. 80), *prophète* (ib., p. 82)), mais se montre hésitant au sujet des mots en *-eCre* (*célèbre, ténèbres, lèpre* (ib., p. 87); encore en 1835, le dictionnaire de l'Académie écrit *achève, fève* (ib., p. 69), mais *orfèvre* (ib., p. 76). Ces quelques exemples suffisent à démontrer que la nature de la consonne ne suffit pas à déterminer le timbre de la voyelle qui la précède.

3.2 Hypothèse 2: la prononciation du cheva final dépend de la nature de la consonne qui le précède

Cette hypothèse, illustrée en (3b) et (3c), suppose d'une part que le processus de la chute du cheva final est en cours (et qu'il est sensible à la nature de la consonne précédente), et d'autre part que le timbre de la voyelle représentée par *e* est déterminé par la structure de la syllabe à laquelle elle appartient.

3.2.1 Hypothèse 2a: le cheva final se prononce après une occlusive, et ne se prononce pas après une liquide

La possibilité d'une grammaire produisant à la fois [grekə] et [mi-zer] doit être rejetée, car elle supposerait une corrélation structure

syllabique/timbre de la voyelle, tel que le [e] aurait plutôt tendance à se retrouver en syllabe fermée, et le [ɛ] en syllabe ouverte. Or, on le sait, c'est exactement la tendance inverse qui s'est développée en français, tendance qui est déjà assez sensible à l'époque de Hinret (qui écrit en 1687) pour que Th. Corneille (qui écrit aussi en 1687) utilise un procédé graphique assimilant timbre ouvert et syllabe fermée d'une part, et timbre fermé et syllabe ouverte d'autre part:

"Comme il faut avoir une prononciation plus ouverte lors que l'on parle en public, et surtout lors qu'on récite des vers, je croy qu'on doit prononcer *les hommes, mes amis*, et non pas *le z-homme, me z-amis*, comme je l'entens prononcer à quelques uns." (Thurot, I, p. 211).

Cette même tendance est assez manifeste au début du XVIIIe siècle pour que Buffier écrive:

"Tous les *e* latins, suivis dans une même syllabe de quelque consone qui se prononce, devièment tous un peu ouverts, comme *bec, cornet*. Plus les consones dont les *e* sont suivis dans une même syllabe obligent à ouvrir la bouche, plus les *e* sont ouverts non seulement en français, mais encore dans toutes les langues." (Thurot, I, p. 48-49).

3.2.2 Hypothèse 2b: le cheva final se prononce après une liquide et ne se prononce pas après une occlusive

L'hypothèse que la prononciation de *grèque* et de *misère* soit [grɛk] et [mizɛr] (qui est l'hypothèse de Thurot, I, p. 64 et de Pope, # 495 et # 589) doit aussi être rejetée, car elle suppose que le cheva aurait eu tendance à se maintenir plus longtemps après un [r] qu'après une occlusive. Or, la chronologie de la disparition du cheva prétonique et les commentaires des grammairiens sur la prononciation du cheva final contredisent cette analyse.

A) Chronologie de la disparition du cheva prétonique

C'est justement après les liquides qu'on trouve les premières syncope du cheva prétonique, et la chute de ce cheva après une occlusive ou une fricative est survenue beaucoup plus tard. Dès le XIII^e siècle, on trouve des graphies telles que *persil* pour *perresil*, *sairment* pour *sairement* (Pope, # 272). Au XVI^e siècle, on rencontre de très nombreuses graphies de ce type: *carler* pour *carreler*, *bourlet* pour *bourrelet* (Thurot, I, p. 149), *durté* pour *dureté*, *larcin* pour *larrecin* (ib., p. 155), *calmar* pour *calemart*, *albatre* pour *alebastre* (ib., p. 24), etc.; mais il faut attendre le XVII^e siècle pour qu'on recommande de prononcer sans cheva des mots tels que *empaqueter* ou *aboutissement* (ib., p. 157).

B) Commentaires des grammairiens sur la prononciation du cheva final

On pourrait cependant vouloir avancer qu'il n'est pas impossible que l'ordre de diffusion de la chute des chevas finals ait été l'inverse de celui de la chute des chevas prétoniques.

En réalité, il serait difficile de soutenir semblable hypothèse. En effet, bien que les grammairiens ne soient pas d'accord avant le XVIII^e siècle sur la disparition du cheva final, les témoignages des grammairiens du XVI^e siècle révèlent déjà de sérieux signes de défaillance de la part de ce cheva, et cette défaillance se manifeste surtout lorsque le cheva est précédé de [r].

D'après le témoignage de Barclay, il semble que le cheva final soit déjà disparu de l'usage populaire au début du XVI^e siècle:

"(...) this lettre *d* is not sounded nor pronounced in frenche, nor founde often wryten in the ende of any worde. And though some wolde say in these frenche wordes, *viande...*, *demande...* that *d* is sounded in ende of the worde, it is not so. For in these wordes and other lyke, such as truly pronounce Frenche, resteth the sounde on the last letter of the worde whiche is *e* and not *d*." (Thurot, I, p. 162-163)

Dans le bon usage, le cheva final ne se maintient qu'à grand-peine. Ainsi Pillot écrit en 1550 que le son du cheva n'est pas plein ni fort, mais un peu obscur ("e féminin non adeo vehemens aut plenus est sonus, sed subobscurus") (ib., p. 163), et d'après Tabourot, qui écrit en 1587, le cheva "se prononce comme si on se vouloit retirer de la prononciation entière et ne la declarer qu'à demy".

Dans les plus anciens exemples, rapportés par Thurot, de flottement entre des formes en *-Ce* et en *-C*, on constate que c'est justement par la consonne *r* que *C* est le plus souvent représenté. Il est vrai que ce n'est pas toujours la faiblesse du cheva final qui soit la seule responsable de ces flottements. Ainsi les alternances entre *arrier*, *or*, *encor* et les formes correspondantes avec *e* final (Thurot, I, p. 181-183), seraient, avec l'alternance entre *onc* et *oncques*, le résultat d'une concurrence entre les anciennes formes prévocaliques et préconsonantiques de ces adverbes, (d'après Pope, # 274 et # 604). Quant aux alternances entre *circoncir* et *circoncire*, *confir* et *confire*, *suffir* et *suffire* (Thurot, I, p. 205), elles seraient dues à une hésitation entre la 2e et la 3e conjugaison, hésitation qui remonterait au vieux français (Pope, # 882). Mais seule la disparition du cheva final peut être invoquée pour expliquer la forme *demeur*, 3e personne du singulier de l'indicatif présent du verbe *demeurer*,

que présente Fabri, le plus ancien des grammairiens recensés par Thurot (Thurot, I, p. 175).

Le grammairien Tabourot rapporte en 1587 que certains ne comptent déjà plus les [ə] dans les vers:

"Il me semble desia que i'en voy un qui fait un vers de treize et quatorze syllabes au lieu de douze, et le prononce si bien à sa fantaisie qu'il retienne la mesure parfaite, comme celui qui me monstra un sonnet ou estoient ces vers,

A ceste heure, ma douce amie, ie prens de vous congé,
Vous penserez, s'il vous plaist, au mal que pour vous i'é,

et prononçoit

Asteur' ma douce may' ie prens de vous congé,
Vous penserez s'il vous plaist au mal que pour vous i'é."
(Thurot, I, p. 167)

On remarquera que les vers blâmés par Tabourot présentent un exemple où le cheva final est disparu après [r].

Au XVII^e siècle, certains grammairiens admettent non plus seulement la faiblesse du cheva final, mais même sa disparition. Le premier à émettre une opinion aussi catégorique est Van der Aa, en 1622, qui conseille de traiter le cheva comme s'il n'était pas écrit: "E breve est quod ita effertur, ut si non scriberetur, ut *lire*, lege *lir*." (ib., p. 168). Il n'est pas sans intérêt de remarquer que l'exemple choisi par Van der Aa est justement un mot en *-re*. Un autre de ces grammairiens, Lartigaut, écrit en 1669: "Il n'y a que l'e bas ou féminin qui sêt quèque fois inutile, come danz ces mos à la fin, *génie*, *caractère*, *ancore*, *atée*, *Orfée*, ect., et à la fin des adjectifs au masculin *impie*, *fidèle*, *utile*, *cruèle*, *rare*, *ordinêre*." (id., p. 170). On voit que dans les exemples de Lartigaut,

le *e* final "inutile" est précédé soit d'une voyelle, soit d'une liquide.

On peut déduire de ces quelques témoignages, de même que de la faiblesse du cheva final précédé d'un [r] attestée déjà au XVI^e siècle, que la diffusion de la chute du cheva final - tout comme celle de la chute du cheva prétonique - est sensible à la nature de la consonne précédente, et que ces chevas sont d'abord disparus lorsqu'ils étaient précédés d'une liquide. Par conséquent, il n'a pas pu exister une grammaire produisant à la fois les formes [grɛk] et [mizɛ], et l'hypothèse 2 b) doit être rejetée.

3.2.3 Hypothèse 3: le cheva final est disparu

Le rejet de (3a), (3b), et (3c) nous amène à envisager la seule autre possibilité logique d'interprétation des formes *grèque* et *misère* empruntées à Hindret, soit [grɛk] et [mizer], qui suppose un état de langue où la disparition du cheva final est complétée, mais non pas l'ouverture du [e] en syllabe fermée. Ceci implique que l'ouverture du [e] n'est pas déterminée uniquement par la structure fermée de la syllabe à laquelle cet [e] appartient, mais aussi par la nature de la consonne finale; on ne doit donc pas considérer les fluctuations du timbre de la voyelle accentuée représentée par *e* dans les mots en *-eCe* comme un corollaire des fluctuations de la prononciation du cheva final. On a d'ailleurs vu au contraire que, alors que le cheva final était très tôt tombé dans les mots en *-re*, le [e] accentué des mots en *-ere* s'était maintenu fermé très longtemps.

L'équivalence entre timbre fermé et syllabe ouverte n'est pas antérieure à la fin du XIX^e siècle, puisque d'une part, ce n'est pas avant cet-

te date que les grammairiens s'entendent sur le timbre ouvert de la voyelle accentuée des mots en *-ege*, et que d'autre part, le cheva final a commencé à disparaître dès le XVI^e siècle, comme l'atteste le témoignage de Barclay cité plus haut.

La disparition définitive du cheva final est un fait accompli au moins dès le début du XVII^e siècle, puisqu'elle est reconnue en 1622 par Van der Aa, suivi par de nombreux autres grammairiens. Hindret, à qui nous avons emprunté les formes *grèque* et *misère*, compte d'ailleurs au nombre des grammairiens du XVII^e siècle qui considèrent la chute du cheva final comme un fait accompli (Thurot, I, p. 171). Quant aux témoignages des quelques grammairiens qui prêtent encore une existence quelconque à ce cheva final, ils sont des plus timides. Ainsi, selon Oudin, en 1633: "à la fin des mots [l'e] se prononce à demy" (ib., p. 168). Chifflet écrit en 1659 que "l'e qu'on appelle féminin... se prononce foiblement et obscurément, d'un son imparfait et presque imperceptible. C'est comme le reste d'une consonne qui sonne à la fin d'un mot" (ib., p. 168). Lancelot, en 1660, blâme les prononciations *les Princ'ont Dieu pour juge, terrestr'animaux*, mais affirme par ailleurs que le *e* muet se prononce "si peu qu'il ne contribue presque rien à la rime" (ib., p. 169). Nous pensons donc pouvoir écarter facilement ces témoignages, en les mettant au compte du conservatisme des grammairiens, et de leur souci d'accorder la prononciation sur l'orthographe.

4. Util ou utile?

Nous analyserons maintenant un contre-argument possible à notre data-

tion de la chute des chevas finals: il s'agit des alternances entre les graphies *-C* et *-Ce* (telles *util* et *utile*) qui se maintiennent jusqu'au XVIIIe siècle.

Étant donné l'historique que nous venons d'esquisser de la chute du cheva final - et corollairement, de la disparition de la fonction première du *e* graphique (c'est-à-dire celle de représenter un [ə]) - , il peut sembler à première vue difficile d'expliquer que les hésitations entre les graphies *-C* et *-Ce* des mots d'emprunt ne soient pas disparues avant le XVIIIe siècle.

Si on considère par exemple les adjectifs français en *-il* ou *-ile* calqués sur les adjectifs latins en *-ilis*, tels *utile*, *docile*, *fertile*, *subtil*, *puéril*, *civil*, on peut se demander à quoi riment les discussions des grammairiens au sujet de la forme graphique (avec ou sans *e* final) de ces adjectifs, si de toute façon le cheva final ne se prononce pas. D'autre part, les termes qu'emploient les grammairiens dans ces discussions n'autorisent pas à écarter celles-ci comme des querelles purement orthographiques. Ainsi Deimier écrit en 1610: "On dict tousiours (...) *utile* (...) *inutile* (...) *sterile* (...) *fertile*, etc." (Thurot, I, p. 190); Vaugelas, en 1647: "(...) on dict *fertile*, *utile* (...) il faut dire en François sans *e*, *subtil*, *gentil*, *civil*" (ib.); et Ménage, en 1672: "Messieurs de l'Académie ont décidé qu'il falloit dire *puerile* au masculin." (ib.).

S'il fallait prendre au pied de la lettre ces témoignages du XVIIe siècle, et considérer que c'est l'existence simultanée des prononciations

[ytil] et [ytilə] qui est à la source de l'hésitation entre *util* et *utile*, cette hésitation serait un contre-argument à notre affirmation que les chevas finals étaient définitivement disparus à cette époque (et, par voie de conséquence, cette hésitation serait un contre-argument à notre affirmation que les fluctuations du timbre de la voyelle accentuée représentée par un *e* dans les mots en *-eCe* n'ont rien à voir avec d'éventuelles fluctuations dans la prononciation du cheva final).

Nous montrerons ici que l'hésitation entre *util* et *utile* n'est pas la manifestation d'une alternance entre [ytil] et [ytilə], mais bien plutôt celle d'une alternance entre [yti] et [ytil]. Une fois cette affirmation démontrée, cette hésitation entre *util* et *utile*, loin d'être un contre-argument à l'hypothèse que les chevas finals étaient disparus à cette époque, sera plutôt un argument en faveur de cette hypothèse. En effet, une telle correspondance orthographique entre la présence d'un *e* final et la prononciation de la consonne qui précède cet *e* (et entre l'absence de *e* et l'absence de consonne prononcée en finale) n'aurait pas pu se développer si, par ailleurs, le cheva final n'était pas depuis longtemps disparu de la prononciation.

Nous présentons ici un échantillon représentatif des hésitations graphiques entre *-Ce* et *-C* recensées par Thurot (I, p. 181-206), en les regroupant selon la nature de la consonne *C*, et en les accompagnant des indices que fournissent les grammairiens eux-mêmes sur la prononciation que ces graphies représentent.

4.1 Mots en -l / -(l)le

Lorsque Deimier affirme qu'"on dict tousiours *utile...inutile...sterile...fertile*", et qu'il blâme la forme *inutils* employée par Ronsard (ib., p. 190), il est clair que c'est la prononciation sans [i] final - et non la prononciation sans [ə] final - qu'il condamne; en effet, cet *inutils* de Ronsard rime avec *espics* (Pope, # 741). De même, lorsque Vaugelas affirme que les adjectifs issus du latin *-ilis*, tels *fertile*, *utile*, "prennent un e après le l", et qu'au contraire "il faut dire en François sans e" les adjectifs issus du latin *-ilis*, tels que *subtil*, *gentil*, *civil* (Thurot I, p. 190), il décrit en fait une prononciation en -[il] pour les adjectifs tels que *fertile* et *utile*, et en -[i] pour les adjectifs tels que *subtil*, *gentil*, *civil*. En effet, les commentaires des grammairiens sur la prononciation du mot *gentil* sont abondants, et tous s'accordent à dire que le l ne s'y prononce pas (ib., II, p. 143-144). Il est clair aussi que l'hésitation entre *gril* et *grille* (ib., I, p. 203) ne manifeste pas une prononciation chancelante du [ə] final, mais plutôt de la consonne finale. En effet, H. Estienne, selon qui "*grille* et *gril* sont également en usage" (ib.), dit par ailleurs que le l de *gril* ne se prononce pas (ib., II, p. 144).

Les grammairiens ne fournissent aucun commentaire sur la prononciation de *fidèle*, qu'ils écrivent *fidel* ou *fidelle*. Les quelques indices suivants suffisent toutefois à montrer que c'est la prononciation du [i] qui est variable, et non celle du [ə]: Palsgrave écrit *mortépéril* pour *mortel péril* (Pope, # 392), et la prononciation *qué* pour *quel*, devant un mot commençant par une consonne, est recommandée jusqu'au début du XVIIIe

siècle (après quoi cette prononciation n'est plus que du "petit peuple") (Thurot, II, p. 141). On recommande la prononciation *Nau* ou *Noël* pour *Noël* jusqu'à la fin du XVIIe siècle (ib., p. 542) et la prononciation *pont Saint-Miché* est mentionnée par Patru à la fin du XVIIe siècle (ib., II, p. 141). Enfin, une remarque échappée à Vaugelas laisse croire que le *l* des mots en *-el* ne correspond à rien dans la prononciation. S'étant avisé que le mot *plurier*, utilisé jusqu'alors par tous les grammairiens, devait être apparenté au latin *pluralis*, Vaugelas décide de le remplacer par *pluriel*; à ceux qui lui objectent que l'usage est pour *plurier*, il répond:

"L'usage se prend non pas de ce que l'on écrit, mais de ce que l'on dit et que l'on prononce en parlant. Or est il qu'en prononçant *pluriel*, on ne sçauroit discerner s'il y a une *l* à la fin, ou une *r*, tellement qu'on ne peut alleguer l'usage en cette occasion, non plus qu'en plusieurs autres, où l'on est contraint d'avoir recours à l'analogie." (Thurot, II, p. 179)

4.2 Mots en *-r* / *-re*

Comme tous les grammairiens s'accordent, dès le début du XVIIe siècle pour affirmer que le *r* des substantifs en *-er* ne se prononce pas (ib., II, p. 156-157), on doit interpréter les hésitations entre *-ere* et *-er* telles que: *cuiller* / *cuillere* (ib., I, p. 198), *belvédér* / *belvédère* (ib., I, p. 199), *jartier* / *jartiere*, *litier* / *litiere*, *grenouiller* / *grenouillere* (ib., I, p. 203), comme une manifestation de la prononciation variable du *r* final. Ce commentaire de Richelet le confirme: "*cuillier*, *cuilier*, *cuilière*: prononcez *cuilié*. Tous ces mots se disent, mais le premier est le plus usité." (ib., I, p. 198).

C'est aussi une prononciation variable du *r* qui est à l'origine des alternances entre *-oir* et *-oire*, telles que *refectoir* / *refectoire* (ib., I, p. 199), *couloir* / *couloire* (ib., I, p. 203), *baignoir* / *baignoire* (ib., I, p. 204), *aspersoir* / *aspersoire* (ib.), *racloir* / *racloire* (ib.). On sait en effet que jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, le *r* final des mots en *-oir* n'était généralement pas prononcé (Thurot, II, p. 149); aussi jugeait-on nécessaire d'adjoindre un *-e* à la graphie des mots en *-oir* dont on voulait que le *r* soit prononcé. Cette stratégie devient évidente si on compare ces deux commentaires de Ménage sur *refectoir(e)*: "Quelques uns disent *refectoire*, comme on dit *prétoire*, *auditoire*, etc. Les autres disent *refectoir*, comme on dit *dortoir*, *saloir*, etc." (Thurot, I, p. 199); "Les mots comme *mouchoir*, *dortoir*, *refectoir*, *trottoir*, *tiroir*, se prononcent par un *oi* moins ouvert et en supprimant le *r*." (Thurot, II, p. 149). Enfin, seule une équivalence *-oir* / *-[wɛ]* peut expliquer ce passage à première vue contradictoire de Richelet: "*racloire*, *recloir*: l'un et l'autre se dit. Les serruriers disent *un racloir* et prononcent *racloi* (...)" (Thurot, I, p. 204).

Quant aux alternances entre les graphies *arrier*, *or* (adverbe de temps et conjonction), *encor* et les formes correspondantes avec *-e*, elles s'éclairent d'un jour nouveau si on considère que le mot *encore* apparaît sous la graphie *ancous* dans un texte de Péletier, en 1549 (Thurot, II, p. 430), que le mot *ancore* est un des exemples choisis par Lartigaut, en 1669, pour illustrer son affirmation que le *e* est "quéque fois inutile" (Thurot, I, p. 170), et que les éditions de 1718 et de 1740 du dictionnaire de l'Académie mentionnent que "au lieu d'*or ça*, on dit *o ça*" (Thurot, II, p. 164).

4.3 Mots en -s / -sse / -ce

La représentation graphique de la consonne finale par l'adjonction d'un *e* à la suite de cette consonne est un procédé si bien établi que Villecomte, en 1751, représente par les graphies *Parisse*, *plusse*, *depuis-se*, *fisse* la prononciation (que Villecomte blâme) d'un [s] final dans les mots *Paris*, *plus*, *depuis*, *fils* (Thurot, II, p. 81).

Le *s* final servait à rappeler l'étymologie, à marquer le pluriel ou à allonger la voyelle finale, mais non à représenter un [s] (ainsi que le montre, par exemple, ce jeu de mots rapporté par Tabourot à la fin du XVI^e siècle: *Iliadae curae* = *Il y a des curés* (Pope, # 617), ou l'orthographe de l'*Épistre du Biau de Pazy*, satire du parler parisien attribuée à Marot, où il n'y a pas de *s* en finale); la prononciation d'un [s] en finale devait donc nécessairement se traduire graphiquement par un *e* à la suite de cet *s*. Aussi les hésitations entre -s, -sse et -ce, telles que *Ulis* / *Ulysse*, *carous* / *carrousse* (Thurot, I, p. 194), *limas* / *limasse* / *limace*, *cens* / *cense* (Thurot, I, p. 200), *amors* / *amorce* (Thurot, I, p. 201), manifestent-elles une prononciation variable du [s], et en aucun cas la prononciation d'un [ə]. Ceci est confirmé par le témoignage de Martin, qui représente en 1632 le mot *cens* par la graphie *san* (Thurot, II, p. 20-21), et par le fait que certains de ces -s / -sse alternent de plus avec -t: *entrechas* / *entrechasse* / *entrechat*, *savantas* / *savantasse* / *savantat* (Thurot, I, p. 194).

Quant aux graphies *perplexe*, *circonflexe*, *préfixe*, *fixe*, qui ont peu à peu remplacé *perplex* (Thurot, I, p. 188), *circonflex*, *prefix* (Thurot, I, p. 189), *fix* (Thurot, II, p. 86), elles ne manifestent pas une soudaine

apparition de la prononciation du *e*, mais bien plutôt du *x*. En effet, à la fin du XVI^e siècle, Tabourot rime *fix* (de même que *Stix*) avec les mots en *-is* (Thurot, II, p. 86), c'est-à-dire selon le système de correspondance lettre / son de l'époque, avec les mots en *-[i]*. C'est ce que l'on peut déduire des commentaires des grammairiens du XVI^e siècle sur le *s* final; par exemple, Péletier: "mêmes a la fin d'aucuns moz, qui se prononcent a part, la lètre *s* ne se sonne point que par une manière d'alongement é production de voès." (Thurot, II, p. 621); voir aussi les commentaires d'Erasmus (Thurot, II, p. 35) et de R. Estienne (Thurot, II, p. 36).

4.4 Mots en *-c* / *-que*

La persistance des formes *avecque* et *doneque* jusqu'au XVIII^e siècle (Thurot, I, p. 184-186) s'explique par une prononciation longtemps variable du *[k]* à la finale des mots *avec* et *donec*. Ainsi, à propos de *donec*, H. Estienne en 1582, Duez en 1639, et Mauvillon en 1754 affirment que le *c* ne se prononce pas, tandis que Chifflet en 1659, Lartigaut en 1669, Hindret en 1687, De Wailly en 1763 et Domergue en 1805 sont d'avis qu'il se prononce parfois (Thurot, II, p. 132). Les avis sont aussi très partagés concernant la prononciation du *c* de *avec*. Oudin, en 1633, reconnaît explicitement les équivalences *[ave]* / *avec* et *[avek]* / *avecque*: "le *c* se prononce indifféremment en *avec*, et la raison est que nous escrivons *avecque* ou *avec*, à discretion." (Thurot, II, p. 127-128). C'est aussi la prononciation variable du *[k]* dans les mots *basilic* (Thurot, II, p. 129) et *tabac* (Thurot, II, p. 127) qui est à l'origine des hésitations entre *basilic* et *basilique* (Thurot, I, p. 193), *tabac* et *tabaque* (Thurot, I, p. 192).

4.5 Mots en -t, -d / -(t)te, -de

Le *t* final ne correspondant généralement à rien dans la prononciation (ce qui permet à Tabourot, à la fin du XVII^e siècle, d'énoncer comme règle générale qu'on peut rimer les mots en -ap / -at / -a, -op / -ot, -ep / -é / -et, -oup / -out, -ant / -amp (Thurot, II, p. 122), les alternances telles que *mat* / *matte*, *decrepit* / *decrepite* (Thurot, I, p. 189), *chocolat* / *chocolate*, *mulat* / *mulatte* / *mulâtre*, *aromat* / *aromate*, *rit* / *rite*, *pilot* / *pilote* (Thurot, I, p. 194), *dot* / *dote* (Thurot, I, p. 195), *girouet* / *girouette*, *linot* / *linotte*, *fient* / *fiente* (Thurot, I, p. 201), indiquent une prononciation variable du *t* final de ces mots. La prononciation sans *t* est par ailleurs attestée pour le mot *mat*, qui rime avec *estomac* dans le *Mystère du Siège d'Orléans* (XV^e siècle) (Pope, # 617); pour *chocolat*, dont Féraud en 1761 représente la prononciation par la graphie *chokola* (Thurot, II, p. 101); pour *dot*: Thurot (I, p. 195) rapporte un jeu de mots avec *il lui a mangé le dot* et *il lui a mangé le dos*; pour *fient*: de nombreux grammairiens et lexicologues présentent aussi la forme *fian* ou *fien* (Thurot, I, p. 201).

De la même façon, ce n'est pas la prononciation d'un cheva mais bien plutôt celle des consonnes finales, qui est en cause dans les alternances -Cte / -Ct telles que *exact* / *exacte*, *contract* / *contracte* (Thurot, I, p. 189), *pact* / *pacte* (Thurot, I, p. 194), *nefast* / *nefaste* (Thurot, I, p. 189), *zest* / *zeste* (Thurot, I, p. 195), *just* / *juste* (Thurot, II, p. 97), *lezard* / *lezarde* (Thurot, I, p. 201-202), *discort* / *discord* / *discorde* (Thurot, I, p. 202). Les témoignages suivants en attestent:

exact / *exacte*: Domergue écrit au début du XIX^e siècle: "l'usage

est partagé sur *exact* et *inexact*; les savants prononcent *egzaqt*, *inegzaqt*, et les gens du monde *egza*, *inegza*." (Thurot, II, p. 103).

contract / *contracte*: Lanoue écrit en 1596: "*contract* plus coutumièrement se prononce sans l'expression du *c*", et Duez, en 1639: "quand on prononce le *c*, on ne prononce pas le *t*." (Thurot, II, p. 103-104).

pact / *pacte*: Tabourot permet de rimer ce mot avec les mots en *-at*, *-ap* et *-a* (Thurot, II, p. 103 et p. 122).

nefast / *nefaste*: Tabourot permet de rimer ce mot avec les mots en *-at*, *-ap*, et *-a* (Thurot, I, p. 189 et II, p. 122).

zest / *zeste*: Tabourot permet de rimer ce mot avec les mots en *-et*, *-é*, *-ep* (Thurot, I, p. 195 et II, p. 122).

just / *juste*: R. Estienne, en 1549, écrit *jus* (Thurot, II, p. 97).

lezard / *lezarde* (ces deux formes sont employées indifféremment sans spécialisation de sens, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle (Thurot, I, p. 201-202)): Tabourot, qui accepte ces deux formes, dit d'autre part que les mots en *-ard* riment avec ceux en *-ar* (Thurot, II, p. 114).

discort / *discord* / *discorde*: Palsgrave ne présente que les formes *discord* et *discort* (Thurot, I, p. 202) et dit par ailleurs: "If a frenche worde have II consonantes folowyng his vowel, of whiche the first is *m*, *n* or *r*, and the last neyther *s*, *x* or *z*, the laste consonant shall be remisely sounded, and in maner left unsouded (...)" (Thurot, II, p. 13).

4.6 Fonction du *e* final graphique

Il apparaît donc assez évident que les hésitations graphiques entre *-C* et *-Ce*, qui se maintiennent parfois jusqu'au XVIIIe siècle, sont le reflet d'une prononciation variable de *C* et non pas, comme on l'a générale-

ment cru, le reflet d'une prononciation variable du cheva final. Cette dernière interprétation serait bien sûr la seule à envisager si l'orthographe avait pour habitude de correspondre étroitement à la prononciation; mais l'orthographe française a perdu cette vertu depuis le XII^e siècle, (voir Beaulieux, *Histoire de l'orthographe française*). Le rapport entre l'orthographe et la prononciation à l'époque classique est des plus complexes, et n'a rien à voir avec la simplicité d'une équivalence lettre_i/son_i.

D'autre part, la prononciation ayant évolué depuis cette époque beaucoup plus rapidement que l'orthographe, on ne peut transposer à cette époque le rapport orthographe/prononciation que nous connaissons aujourd'hui. Par exemple, il ne serait plus d'aucune utilité de recourir, comme ont dû le faire les grammairiens, à une graphie *aspersoire* pour représenter la prononciation [asperswar], étant donné que le *r* des mots en *-oir* est aujourd'hui généralement prononcé. Sachant cependant que cet *r* et la plupart des consonnes graphiques finales n'étaient pas prononcés aux XVI^e, XVII^e siècles et parfois même au XVIII^e siècle, on comprend aisément que le *e* final soit devenu à cette époque l'indice graphique de la prononciation de la consonne finale. Cet *e* remplit encore aujourd'hui cette même fonction, dans la mesure où la prononciation d'une consonne finale est encore variable; ainsi, par exemple, étant donné que la prononciation standard [dəbu] est représentée par la graphie *debout*, on devra recourir à la graphie *deboutte* pour représenter la prononciation [dəbut], et personne ne verra dans cette graphie la représentation d'une éventuelle prononciation [dəbutə].

C'est cette même stratégie qu'ont utilisée les grammairiens pour représenter graphiquement la prononciation de certaines consonnes finales. Par conséquent, les hésitations graphiques entre *-C* et *-Ce* ne constituent pas un argument en faveur d'une hypothèse qui voudrait retarder au-delà de la fin du XVI^e siècle la disparition définitive des chevas finals. Bien au contraire, le fait que le *e* final ait été utilisé comme indication de la prononciation de la consonne précédente montre que cet *-e* ne remplissait déjà plus la fonction qui avait été jusqu'alors la sienne, soit celle de représenter [ə].

4.7 *Chronologies de la disparition du cheva final et de l'ouverture du [e] accentué*

Étant donné les témoignages que nous avons rapportés plus haut sur la faiblesse et la disparition du cheva final, étant donné aussi que dès le XVI^e siècle, le *-e* commence à remplir une autre fonction que celle de représenter [ə], on doit conclure que dès la fin du XVI^e siècle au plus tard, le cheva final était disparu de l'usage que décrivent les grammairiens (il s'agit bien entendu du "bon" usage; en ce qui concerne l'usage populaire, cette disparition daterait du début du XVI^e siècle, d'après le témoignage de Barclay que nous avons également cité plus haut).

On a d'autre part vu que la voyelle accentuée de certains mots en *-eCe* - en particulier ceux en *-ere* et *-ege* - s'était maintenue fermée jusqu'au XIX^e siècle et ce, même dans le bon usage; cette voyelle s'est même maintenue fermée jusqu'à nos jours dans certains dialectes (on sait par exemple que les prononciations [per], [kolɛʒ] ne sont pas rares au Québec). Il est donc clair que l'exclusion du [e] des syllabes fermées

ne remonte pas au-delà du XIXe siècle, même en ce qui concerne le bon usage, et que le timbre fermé ou ouvert de la voyelle accentuée représentée par *e* au cours des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles n'est pas le corollaire de la présence ou de l'absence du cheva final. Les diffusions respectives de la règle de la chute des chevas finals et de celle de l'ouverture des [e] accentués ne concordent d'ailleurs pas: ainsi par exemple, la séquence *-ere* se trouve parmi les premières à être affectées par la chute des chevas finals, et parmi les dernières à être affectées par l'ouverture du [e].

En conclusion, les chevas finals sont disparus au plus tard à la fin du XVIe siècle, et l'usage variable, du XVIe au XVIIIe siècle, concernant le timbre de la voyelle accentuée des mots en *-eCe*, n'est pas la manifestation d'une prononciation variable de cheva final, mais de l'application variable de la règle d'ouverture du [e] en syllabe fermée, dont l'un des conditionnements était la nature de la consonne fermant la syllabe.

5. Conclusion

Ces conclusions ont des conséquences sur l'interprétation de l'histoire du français, puisqu'on ne peut faire remonter la "loi de position" des voyelles moyennes au-delà du XIXe siècle, ce qui est beaucoup plus tard que généralement admis.

D'autre part, les résultats présentés ici ont permis de donner un aperçu de la complexité du rapport entre orthographe et prononciation déjà au XVIe siècle, et de l'évolution de ce rapport entre le XVIe et le

XXe siècle. La méconnaissance de cette complexité a conduit à interpréter le *e* final du XVIe siècle comme le correspondant orthographique d'un [ə], et par conséquent à dater faussement la disposition définitive du cheva final. Il n'y a pas de raison de croire que c'est là la seule erreur qu'aient pu entraîner des interprétations "au pied de la lettre" des écrits des grammairiens, principales sources de l'histoire du français à partir du XVIe siècle.

Si le lien entre orthographe et prononciation est complexe, il n'en est pas pour autant arbitraire, et on doit s'interroger sur la légitimité du rôle du *e* final dans l'orthographe des mots cités dans la section I de cet article. La plupart de ces exemples sont des mots savants qui s'écrivaient sans *e* et se prononçaient sans consonne finale au XVIe siècle, et qui s'écrivent aujourd'hui avec un *e* et se prononcent avec une consonne finale. Du XVIe au XIXe siècle s'est donc effectué un processus d'insertion de consonne finale dans la prononciation de ces mots, que les grammairiens ont trouvé tout naturel de traduire orthographiquement par un *e*. Le lien entre l'insertion d'un *e* et l'insertion d'une consonne finale est si étroit qu'aucun grammairien ne pense à l'explicitier, encore moins à le justifier.

Un tel lien aurait-il pu apparaître si naturellement dans le corpus des mots savants si ce lien n'était pas par ailleurs bien établi dans le corpus des mots populaires? En d'autres termes, si l'insertion d'un *e* à la finale du mot *util* peut traduire l'insertion d'un [i] à la fin de [yti], n'est-ce pas justement parce que l'insertion d'un *e* final, par

exemple dans l'orthographe du féminin des adjectifs *petit*, *grand*, *gros*, etc., traduit l'insertion d'une consonne finale? Les rapports entre le système orthographique et la grammaire des locuteurs alphabétisés sont trop mal connus pour qu'on puisse répondre à cette question. Il est certain que l'éclaircissement de ces rapports pourrait alimenter le débat actuel concernant l'insertion ou l'effacement des consonnes finales dans les alternances V_1/V_1C du type *petit/petite*.

Anne Mc Laughlin

Université du Québec à Montréal

N.B.-Cet article a été rédigé dans le cadre du projet de recherche en phonologie historique du français québécois (FCAC et CRSH), dirigé par Denis Dumas et John Reighard.

RÉFÉRENCES

- BEAULIEUX, C. (1967) *Histoire de l'orthographe française*, tome I, Paris, Librairie Honoré Champion.
- MAROT, C. (1969) "*Épître du Biau Fy de Pazy*", dans *Oeuvres*, tome III, Genève, Éditions Georges Guiffrey, Slatkine Reprints.
- POPE, M.K. (1961 (1934)) *From Latin to Modern French With Especial Consideration of Anglo-Norman*, Londres, Publications of the University of Manchester.
- THUROT, C. (1966 (1881-1883)) *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle d'après les témoignages des grammairiens*, tomes I et II, Genève, Slatkine Reprints.